

FACTURE

M. & Mme Bernadette et Jean-Paul FISSET

13 rue des tours
79410 SAINT-REMY

Réf. : Réf. à DEV00033

Demande des clients : Les clients sont en train de faire construire leur future maison. Les plans actuels du constructeur les questionnent sur le dimensionnement de leur salon et sur l'agencement général de leur pièce de vie de 43,4 m², de leur cellier et de leur garage.

Ils souhaitent repenser l'aménagement de ces 3 espaces en y intégrant :

- une entrée : Cette entrée dans la pièce de vie est réservée aux invités (NB: l'entrée des clients se fait par l'arrière-cuisine, depuis le préau de stationnement du véhicule).

- une cuisine ouverte : La future cuisine doit intégrer un évier 1 bac 80 cm, un lave-vaisselle bas, une plaque à induction Bora 80 cm avec hotte intégrée, un frigo américain 90,8 x 185 cm, 1 four traditionnel à hauteur d'homme, un micro-ondes encastré, un véritable plan de travail, des casseroles, une colonne coulissante pour l'épicerie, le petit électro-ménager visible et accessible, un peu de décoration pour les livres de cuisine. Un espace restauration pour 2, idéalement en face-à-face, est à prévoir (sans télévision).

- un salon : C'est l'espace principal de vie des clients, avec un grand canapé courbe, une table basse, une grande télévision plate sur son meuble bas, un vaisselier pour mettre en valeur le service de mariage, une bonnetière, deux cabriolets, deux poufs. Les clients possèdent aussi deux miroirs, deux lampadaires sur pied et deux plafonniers.

- une salle-à-manger : Les clients n'ont actuellement plus de table à manger, mais disposent de six chaises. Compte tenu de la taille de la pièce et de la venue ponctuelle d'invités, ils sont ouverts au principe d'un espace modulable pour la partie salle-à-manger (ex : table extensible jusqu'à 6/8 personnes, sous réserve de ne pas avoir à porter les rallonges).

- une arrière-cuisine : Elle sert à la fois de buanderie (avec une machine à laver et un sèche-linge superposés, ainsi qu'un meuble 60x52x202 cm de rangement les produits d'entretien), de lieu de stockage de la cave à vin 68x65x180 cm, et d'entrée pour les clients (avec un meuble vide-poche, une penderie pour les manteaux et un emplacement pour les chaussures). NB : Le tapis de marche est à déplacer dans une des chambres.

- un garage : Il sert de lieu de stockage et de rangement (2 vélos électriques, 1 vélo de course, 2m linéaires d'étagères pour le bricolage, 1 adoucisseur, boîtes de Noël). Il doit aussi permettre de stocker un peu de réserves pour le cellier (ex : lait, sopalin, ...). Il n'y a pas de congélateur ou de frigo d'appoint à intégrer.

Remarques : Les clients souhaitent conserver au maximum leurs meubles actuels.

Délai de réalisation : Début de la mission Esquisse au plus tard 3 semaines après réception du devis signé. A noter que le chantier est pour l'instant suspendu, en attendant l'orientation à donner sur l'agencement de la pièce de vie.

Nota : Les propositions resteront à valider par le constructeur pour garantir la faisabilité technique et structurelle, et le respect de la RE2020. Elles n'engagent pas la responsabilité de l'architecte d'intérieur sur ces aspects.

Libellé	Montant
ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT - Découverte et appropriation des plans techniques du constructeur (plan électrique, plan évacuations) - Reprise du plan du constructeur pour remise au propre de la pièce de vie, du cellier et du garage, en intégrant les contraintes techniques d'évacuations / arrivées eau et d'éclairage mural par LED dans l'entrée.	240,00 €
ESQUISSE Suite au premier rendez-vous de découverte du plan de la maison et d'identification des besoins des clients : - Recherches et analyse des différentes possibilités d'aménagement des 3 espaces, à partir du cahier des charges défini par les clients. - Sélection des deux ou trois propositions les plus pertinentes, avec réalisation d'un plan esquissé au 50ème par proposition. - Rendez-vous de 2h, chez les clients, de présentation des propositions d'esquisses pour leur permettre de décider de l'orientation à donner à leur projet. Envoi informatique du dossier de présentation. <i>NB : Le plan détaillé d'aménagement de la cuisine sera réalisé par le cuisiniste. Les esquisses prévoient seulement le positionnement des différents éléments (évier, frigo, plaque, plan de travail, four, ...) et la circulation au sein de la cuisine.</i>	1 150,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Acompte(s) reçu(s) HT	417,00 €
Echéance(s)	Acompte de 417,00 € au 06/11/2023 973,00 € au 12/12/2023	Total	973,00 €
Echéance(s) réglée(s)	417,00 € réglée le 06/11/2023 par Chèque		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EURL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES-SUR-BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.